

ANNEXE VIII

ZONES DE SÉCURITÉ RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

RUE	CÔTÉ	TRONÇON
Belle-Arrivée, rue de la	Ouest	De la rue de la Broussaille à la rue de la Rive-Boisée Nord
Broussaille, rue de la	Nord	Du boulevard Saint-Jacques à la rue de la Belle-Arrivée
Fenil, rue du	Est	Du boulevard Bastien à l'avenue Chauveau
Gerbes, rue des	Ouest	Du boulevard Lebourgneuf à la rue du Griffon
Marie-Lucie, rue	Ouest	De la rue du Curé-Lacroix et le Carré Mauger / Place Michel-Valcourt
Massif, rue du	Nord et Ouest	À partir d'une distance de 34 m à l'est de la rue Le Mesnil en direction est jusqu'à la rue de Coligny